[Texte]

our strengths. Let us not become so insecure that we cannot take advantage of them.

Mr. Foster: He did not answer my question, Mr. Chairman.

• 1720

Mr. Ravis: What I liked about your presentations is that many of you had not only support but also some constructive criticism and some recommendations. That is the reason for this committee and I hope we can incorporate those recommendations into our report.

Mr. Bereska from the Canola Crushers of Western Canada suggests if this free trade deal goes ahead, we could look at an almost 2-million-acre increase in canola crop within a couple of years. Is that reasonable?

Mr. K. Lewis: Yes, I believe it is.

Mr. Ravis: Mr. Duke, there has been a lot of talk about the U.S. breaching the spirit of the agreement with China and possibly others.

Mr. Duke: I suppose that breach is related to the application of export enhancement into what is deemed to be traditional Canadian markets.

I think it goes back to about last January, when the United States was noticeably making offers with subsidization—applying the export enhancement into markets we felt were traditionally Canadian. When the Food Security Act of 1985, the farm bill, was enacted, the President of the United States appointed a three-person committee which authorized the export enhancement applications. Canada had been protected by that committee. I suppose it had not been too long since the Shamrock Summit. We had a good working relationship, but we found that as of January of last year there were offers being made into what we felt were our traditional markets.

The U.S. reasoned the EEC had offered subsidized deliveries into those markets and therefore they made a counter-offer. It was not against the Canadians, but it was against the EEC to which they had promised their program would be targeted. Because the EEC had come in and offered dumped grain, they counter-offered and did put some grain into China and Algeria, and they have since made offers to Russia. That program was implemented before the U.S. and Canadian bilateral trade agreements were more or less agreed to in principle. We think it is unfortunate the trade agreement was not three years earlier. It could perhaps have saved western Canadian farmers \$1 billion in wheat alone because there is a \$50-a-tonne export enhancement which we are discounted now continually in pretty well all markets and we export traditionally about 20 million tonnes of wheat. [Traduction]

des viandes, ainsi que des céréales, qui sont de qualité internationale. Sachons donc exploiter nos atouts. Ne soyons pas timides.

M. Foster: Monsieur le président, le témoin n'a pas répondu à ma question.

M. Ravis: Ce que j'ai beaucoup apprécié dans vos témoignages, c'est que vous ne vous êtes pas contenté d'exprimer votre appui à l'Accord de libre-échange; vous avez également formulé des critiques constructives et avancé certaines recommandations. Voilà précisément ce qui intéresse notre Comité, et j'espère que nous pourrons intégrer vos recommandations dans notre rapport.

M. Bereska, représentant les Triturateurs de canola de l'Ouest canadien, estime que nous pouvons envisager une augmentation de près de 2 millions d'acres des superficies cultivées en Canola en quelques années si l'Accord de libre-échange est adopté. Est-ce bien raisonnable?

M. K. Lewis: J'en suis convaincu.

M. Ravis: Monsieur Duke, vous avez entendu dire comme nous que les États-Unis ont déjà violé l'esprit de l'Accord dans leurs relations avec la Chine et avec d'autres pays.

M. Duke: Vous voulez parler ici des mesures d'expansion des exportations dans des marchés considérés comme traditionnellement canadiens.

Cela remonte à janvier dernier, lorsque les États-Unis faisaient des offres de subventionnement, c'est-à-dire appliquaient leur programme d'expansion des exportations dans des marchés que nous estimons être des marchés traditionnels du Canada. Lorsque la loi sur l'agriculture a été adoptée, en 1985, la Food Security Act, le président américain a nommé un comité de trois personnes qui a autorisé l'application du programme d'expansion des exportations. Le Canada avait été protégé par ce comité. Si je me souviens bien, cela n'était pas très longtemps après le sommet de la Saint-Patrick. Nous avions jusqu'alors de bonnes relations, mais nous avons ensuite constaté qu'en janvier dernier, des offres étaient faites dans des marchés que nous estimons être les nôtres.

Le raisonnement des États-Unis a été que la CEE avait offert des produits subventionnés sur les mêmes marchés, et ils ont donc jugé qu'ils pouvaient faire une contre-offre. Celle-ci ne visait donc pas les Canadiens, mais plutôt la CEE, qui avait promis que son programme serait très ciblé. Comme la CEE a offert des céréales à des prix de dumping, les Américains ont fait une contre-offre, ce qui leur a permis d'en vendre en Chine et en Algérie. Depuis lors, ils ont également fait des offres à la Russie. Ce programme avait été mis en place avant l'adoption de principe de l'Accord bilatéral canado-américain. A notre avis, il est regrettable que l'Accord de libre-échange n'ait pas été négocié trois ans plus tôt. Cela aurait peut-être permis aux agriculteurs de l'Ouest d'économiser un milliard de dollars rien que sur le blé, puisque le programme d'expansion des exportations coûte environ